

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QU'en raison de l'absence de quorum à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 13 février 2023, la reprise de cette séance ajournée se tiendra **lundi le 20 février 2023 à 18h30.**

Cette séance aura lieu à la salle de conférence municipale de Grosse-Île située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île (Québec).

Donné à Grosse Île,
ce 15^e jour de février 2023


Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maxine Matthews, Greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Grosse-Île, certifie sur mon serment d'office avoir publié cet avis public ce 15^e jour de février 2023 sur le site Internet de la Municipalité (www.mungi.ca), et en affichant une copie de celui-ci aux endroits suivants : Carla's Grocery et le Centre Communautaire de Grosse-Île.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour de février 2023.


Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe